



## FLASH INFO

*Sur les faits marquants abordés lors des réunions du 8-9 Avril 2009.*

### EUROCOPTER face à la crise

Eurocopter comme les autres industries de l'aéronautique ont déjà connu des situations de baisses de charges 6 à 24 mois après le début de la chute du PIB.

Le niveau élevé du carnet de commandes du groupe, la variété des produits, la diversité des marchés sur toutes les régions du monde sont un **atout positif pour faire face à la crise sur l'année 2009.**

Mais le recul des prises de commandes de 2009 associé aux annulations laisse présager une **situation beaucoup plus difficile pour 2010 et au delà** en terme de garantie de livraison. Les **acomptes versés ne sont plus** la garantie suffisante et nécessaire pour assurer avec **certitude le niveau des livraisons** à venir au delà de 2009 : **il est à craindre que les clients** s'orientent vers les appareils d'occasion quitte à perdre leur acompte ....

D'ores et déjà, Eurocopter a mis en place une gestion plus resserrée des charges industrielles à venir sur chaque site. **A ce jour**, le niveau de charges 2009 reste identique à celui de 2008, une baisse est à envisager si la crise se prolonge au delà de 2009.

Par contre, nos concurrents Bell et Agusta sont déjà impactés par la crise (licenciements...)

Dans un souci d'**anticipation**, Eurocopter étudie les différentes mesures pour **répondre à la baisse de charges** d'activités (temps de travail, effectifs et rapatriement de la sous-traitance in situ.....).

### EUROCOPTER et la transformation industrielle

Le processus sur l'analyse des cœurs de métiers « industrie » est maintenant en phase mature.

Les sites de Donauwoerth, Marignane et la Courneuve ont une **vision qualitative des typologies** d'activités qui doivent rester, sortir et rentrer au cours des prochaines années. Cette vision est fortement **impactée par la politique des compensations (off-sets).**

### EUROCOPTER et les compensations (off-sets)

Les contrats avec off-sets sont le modèle d'affaires de plus en plus répandus pour acquérir de grosses commandes (>40 appareils) et/ou pour capter de nouvelles parts de marché avec « image locale » : c'est le cas pour les programmes **LUH/EC145 et Brasil/EC725.**

La construction de ces **contrats assure, dans tous les cas, un niveau d'activités sur les sites** allemands et français et des transferts d'activités principalement sur les filiales du groupe.

## **EUROCOPTER et ses salariés**

Le groupe reste encore sur son objectif **d'embauches de même niveau qu'en 2008** sur les sites allemands et français pour répondre aux départs et renforcer principalement les directions du support, appareils commercialisés et recherche&développement visant la mise en œuvre de la vision 2020. Le niveau des **intérimaires** est à priori maintenu sur l'année 2009.

Dans le cadre de la **démarche demandée par EADS, une enquête** est lancée (en tant qu'outil de gestion) auprès de tous les salariés d'Eurocopter pour évaluer et améliorer leur motivation et les politiques de récompense. Ce processus sera discuté plus en détail dans les **instances nationales**.

### **Projet EAPS (service partagé sur les achats non aéronautiques)**

Le groupe EADS a lancé son **6<sup>ème</sup> projet** de services partagés avec comme but d'utiliser la synergie pour obtenir des gains supplémentaires aux différents projets déjà mis en place. Contrairement aux projets précédents, celui-ci sera sous la **tutelle de l'entité Airbus**.

Le personnel Eurocopter concerné par ce projet (37 salariés) ne sera pas transféré sur Airbus.

Ce projet fera l'objet de discussion /approbation au sein des **instances nationales** avant fin Avril.

*Le comité européen a demandé à la direction d'avoir toute la visibilité nécessaire sur les impacts de la crise (charges et personnels).*

*Le comité européen poursuit les actions menées sur la stratégie industrielle influencée de plus en plus par les compensations. A ce titre, il s'impliquera à l'avenir sur tous les nouveaux contrats avec compensations pour prévenir toute déviation vis-à-vis du processus des transferts d'activités cœurs de métiers.*

*Le comité européen restera vigilant sur la réalisation/ le suivi des gains de coût pour tous les projets de service partage.*

*Les initiatives du comité européen demandent à être poursuivies par les institutions nationales.*

*Le contexte et l'internationalisation de notre groupe justifient plus que jamais le rôle du comité européen ; il doit veiller à garantir une harmonie entre sites et l'emploi, valeurs fondamentales pour les succès passés et à venir.*

*Des informations plus détaillées seront prochainement disponibles sur le site du Comité Européen (EC et moi> instances représentatives>comité européen).*